

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13 et L1122-15 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu **le 01 décembre 2015 à vingt heures** en la salle du Conseil communal, 4 Esplanade des Citoyens, 5330 Assesse.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

ORDRE DU JOUR

Première ~~deuxième~~ ~~troisième~~ convocation

Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Art. L1122-11 : Le Conseil s'assemble toutes les fois que l'exigent les affaires comprises dans ses attributions, et au moins dix fois par an.

Art. L1122-12 : Le Conseil est convoqué par le Collège communal. Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le Collège communal est tenu de le convoquer au jour et heure indiqués.

Art. L1122-13 : Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit et à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion ; elle contient l'ordre du jour. Ce délai sera toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-17, alinéa 3.

Art. L1122-15 : Le Bourgmestre ou celui qui le remplace préside le Conseil. La séance est ouverte et close par le Président.

En séance publique :

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente

- Ordre du jour de la séance :

1. Diminution de la fiscalité au profit des communes – Information de M. l'Echevin des finances.
2. « La petite vadrouille » – Présentation du bilan de ce milieu d'accueil.
3. Financement des services d'incendie – Redevance provisoire 4^{ème} trimestre 2015.
4. Taxe communale sur les Immeubles inoccupés – Révision du règlement-taxé.
5. Taxe communale sur les Secondes Résidences – Révision du règlement-taxé.
6. Modification du règlement de travail relative à la mise à disposition de certains agents d'un GSM et/ou d'un ordinateur portable.
7. Adoption d'une charte sur l'utilisation des moyens de communication mis à disposition des agents de la commune.
8. Réalisation d'une plaine de jeux à Crupet – Marche public.
9. Ancienne Maison communale – Marché public ayant pour objet la réalisation d'une étude de caractérisation.
10. Installation de compteurs électriques sur certaines places publiques – Marché public
11. Restauration du mur de soutènement de la place de l'église de Sart-Bernard – Marché Public
12. Restauration du mur sis Rue du Pourrain à Assesse – Révision du marché public et du cahier spécial des charges
13. Entretien de divers arbres sis dans l'entité – Marché public
14. Placement d'une barrière de sécurité à l'école d'Assesse – Marche Public.

COMMUNE D'ASSESE

Esplanade des Citoyens, 4 • B-5330 ASSESSE • Tél. : 083 63 68 99 • Fax : 083 65 54 70 • contact@assesse.be • www.assesse.be

15. Aménagements intérieurs de la Bibliothèque communale – Marché public.
16. Restauration de la toiture et du bardage latéral du Presbytère d'Assesse – Marché Public.
17. Intercommunales « IDEFIN », « ORES », « IMAJE », « BEP expansion économique », « BEP Crématorium », « BEP Environnement » – Assemblées générales.
18. ASBL « C.A.I.A.C. » :
 - Approbation du commodat visant la mise à disposition d'un bureau
 - Désignation de la représentation communale
 - Octroi d'une avance sur le subside ordinaire 2015.
19. ASBL « A.C.S.T.A. » – Octroi d'une avance sur le subside ordinaire 2015.
20. Centre Culturel d'Assesse – Octroi d'un subside ordinaire 2015.
21. Maison d'enfants « Les p'tits Coucous » – Octroi d'un subside exceptionnel.
22. Régie Communale Autonome – Désignation d'un commissaire aux comptes, membre de l'institut des réviseurs d'entreprise.
23. Cession d'infrastructures sportives au profit de la Régie Communale Autonome.
24. Sollicitation d'une entreprise privée dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme – Modification d'une voirie.
25. Sollicitation de la société ORES – Autorisation de placer une cabine électrique au sein des infrastructures du Centre sportif de Maillen.
26. Acquisition de fournitures de bureau pour les services communaux – Marché public.
27. Réalisation de travaux destinés à sécuriser certaines voiries de l'entité :
 - Approbation de la convention de mission particulière confiée à l'INASEP
 - Approbation du marché public et du cahier spécial des charges.
28. Fabrique d'église de Sart-Bernard – Modification budgétaire.
29. Approbation d'un douzième provisoire.

Huis-clos :

1. Mise en disponibilité d'un enseignant.

Le Directeur général,  J.P.FRANQUINET

Par ordonnance
Pour le Collège,
Le Bourgmestre,  P. TASIAUX

